



COMITÉ DES FORÊTS

VINGT-CINQUIÈME SESSION

5-9 octobre 2020

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES 2020: PRINCIPALES CONCLUSIONS ET VOIES À SUIVRE, EN PARTICULIER DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

Résumé

L'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO rassemble, analyse et communique à intervalles réguliers des informations sur l'état des ressources forestières mondiales et les tendances qui s'y rapportent. Le présent document rend compte de la plus récente de ces évaluations, publiée en 2020. Il en retrace les principales conclusions et examine les voies à suivre en faveur d'une méthode d'établissement de rapports qui tire parti des effets de synergies avec d'autres processus régionaux et mondiaux à l'objectif similaire, qui appuie la production d'analyses et d'études prospectives et qui permette de contribuer aux processus d'élaboration des politiques à ce sujet, notamment s'agissant de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en toute transparence et dans les meilleurs délais. Il décrit également l'utilisation de la nouvelle plateforme de l'Évaluation des ressources forestières mondiales destinée à recueillir des données puis à les communiquer, ainsi que les résultats de l'évaluation, selon un procédé novateur et facile d'emploi capable de faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments factuels, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité souhaitera peut-être inviter les pays:

- à fournir des mises à jour fréquentes sur les principaux indicateurs relatifs aux forêts, à utiliser la plateforme en ligne d'établissement de rapports de l'Évaluation des ressources forestières mondiales afin de promouvoir et de communiquer au niveau de détail souhaité les informations tabulaires et géospatiales sur les ressources forestières nationales accessibles au public, et à utiliser les données de l'Évaluation afin de prendre des décisions stratégiques fondées sur des données factuelles et de déterminer les perspectives du secteur forestier;
- à utiliser l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux pour suivre les progrès obtenus dans la concrétisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des ODD et à

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

renforcer et à améliorer les indicateurs, conformément aux recommandations de l'atelier d'experts hébergé par la FAO en 2019;

- à veiller à ce que les coordonnateurs de l'Évaluation des ressources forestières mondiales maintiennent la communication avec les coordonnateurs d'autres processus afin de garantir l'établissement de rapports adaptés sur les ressources et les produits forestiers dans le contexte des ODD, des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des conventions de Rio, en particulier l'Accord de Paris.

Le Comité souhaitera peut-être demander à la FAO:

- d'élaborer, en consultation avec les partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, des experts internationaux et d'autres parties prenantes, un processus plus souple d'établissement de rapports, afin d'actualiser tous les ans, sur une base volontaire, les principaux indicateurs, notamment ceux relatifs à l'ODD 15, et de produire un rapport d'évaluation complet (voir la note d'information distincte sous la cote FO:COFO/2020/Inf.6 sur les différentes possibilités en la matière), selon une fréquence qui permet de tirer le meilleur parti des synergies qui peuvent être établies avec la publication des rapports sur la situation des forêts du monde et/ou avec les éditions du Congrès forestier mondial;
- d'élaborer des orientations et des outils opérationnels en vue de l'établissement de rapports plus uniformes sur les forêts primaires et d'autres paramètres forestiers, notamment à l'aide de la télédétection, et d'inclure les possibilités de régénération des forêts, les plans de régénération et leur état de mise en œuvre dans les futurs rapports d'évaluation des ressources forestières mondiales à l'appui des ODD, du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, du Défi de Bonn et du suivi des progrès en matière de régénération dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes;
- d'appliquer les recommandations de l'atelier d'experts hébergé par la FAO sur l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, soit d'approfondir la réflexion sur les indicateurs de niveau 2 et de niveau 3 et les étapes à suivre en vue de tirer pleinement parti, à tous les niveaux, de cet ensemble commun d'indicateurs, en collaboration avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres organisations et processus internationaux concernés;
- de répertorier et de promouvoir les nouvelles technologies et l'innovation numérique en vue de la collecte et de la diffusion de données sur les ressources forestières, leur gestion et leur affectation, en particulier de données sur les moyens d'existence et de données socio-économiques, ainsi que sur les produits forestiers, en synergie avec d'autres initiatives de la FAO relatives aux données, notamment les initiatives Main dans la main et 50x2030.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Anssi Pekkarinen
Coordonnateur
Programme d'évaluation des ressources forestières
Anssi.Pekkarinen@fao.org

(Prière de mettre en copie: COFO-2020@fao.org)

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. La portée, la méthodologie et la périodicité des évaluations des ressources forestières mondiales ont évolué au fil du temps en fonction des besoins d'information, eux aussi en évolution. Les dernières évaluations adoptent une perspective globale qui porte sur tous les aspects de la gestion durable des forêts pris en charge par les pays, en se fondant sur des données fournies par un réseau bien établi de correspondants nationaux officiellement désignés.

2. L'Évaluation des ressources forestières mondiales est le rapport le plus complet en la matière. Elle fait autorité pour tout ce qui concerne les ressources forestières, leur gestion et leur affectation. Au fil des dernières décennies, l'Évaluation a contribué à la collecte, à l'analyse et à la communication d'informations officielles, uniformes et fiables sur les ressources forestières mondiales, qui permettent d'informer le public de leur état et de leur évolution aux niveaux national, régional et mondial. L'Évaluation a été l'outil de collecte des données et d'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui, elle rassemble des données sur deux des indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) et en rend compte sous forme de rapport. En outre, les données de l'Évaluation sont fréquemment utilisées afin d'étayer les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et des conventions de Rio (Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). Elles contribuent également au suivi des progrès sur la voie des objectifs mondiaux relatifs aux forêts du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)¹.

3. En sus de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, la FAO réunit des informations sur un grand nombre de variables, notamment les produits forestiers, qui sont publiées dans FAOSTAT et dans l'Annuaire des produits forestiers, ainsi que sur des données socioéconomiques, en particulier au moyen d'enquêtes auprès des ménages, d'enquêtes ou de recensements agricoles et dans le contexte d'autres ODD liés à la collecte de données. Le renforcement de l'intégration et de l'utilisation de toutes ces données donnera aux pays les moyens de prendre des décisions étayées et fondées sur des données factuelles, notamment dans le cadre des ODD.

II. ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES 2020

A. Préparatifs

4. Les préparatifs en vue de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 ont démarré avec une évaluation interne de l'édition 2015 et une enquête en ligne menée auprès des utilisateurs, qui ont permis de définir la portée de l'Évaluation et de son contenu. La portée et le contenu ont également fait l'objet de consultations avec plusieurs équipes de la Division des ressources forestières de la FAO, du Comité consultatif d'évaluation des ressources forestières², des partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières³ et de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du suivi de la gestion durable des forêts.

¹ Le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) établit un cadre mondial d'action à tous les niveaux sur la gestion durable de tous les types de forêts et d'arbres hors forêt et sur l'arrêt de la déforestation et de la dégradation forestière. Le plan a été approuvé lors d'une session extraordinaire du Forum des Nations Unies sur les forêts en janvier 2017 puis adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en avril de la même année.

² Le Comité consultatif a été créé en 2002. Bien qu'informel, il est reconnu par le Comité des forêts de la FAO, qui approuve généralement ses recommandations. Son rôle consiste à formuler des recommandations visant à renforcer les réseaux institutionnels existants et à rendre les futures évaluations des ressources forestières mondiales plus pratiques, plus axées sur la demande et plus étroitement liées aux autres processus internationaux.

³ En 2011, la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux, Forest Europe, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale et les pays du Processus de

5. La septième consultation d'experts sur l'Évaluation, tenue à Joensuu (Finlande) en juin 2017, a marqué la fin du cycle de consultation, qui avait pour objectif de fournir des orientations sur la portée et le cadre de compte rendu de l'édition 2020 de l'Évaluation. Le rôle de l'Évaluation dans le processus des ODD en tant qu'outil de collecte des données pour les deux indicateurs relatifs aux forêts de l'ODD 15 – Vie terrestre, a également été examiné. Les recommandations de la consultation d'experts se sont axées sur le renforcement de la capacité de l'Évaluation à apporter des réponses rapides aux besoins internationaux en matière d'information tout en allégeant le travail de communication d'informations qui incombe aux pays.

6. À la suite des observations et des recommandations formulées, une nouvelle plateforme en ligne de collecte et d'examen des données a été mise en place afin de faciliter l'établissement de rapports, de renforcer la transparence du processus, d'améliorer l'uniformité des données et des résultats dont il est rendu compte, et de rendre les données plus accessibles et plus exploitables pour les utilisateurs finaux. Pour la première fois depuis l'édition 2000, le nombre de variables recueillies a été réduit (il reste une soixantaine de grandes catégories).

B. Collecte de données

7. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 a pris la forme d'un processus participatif et ouvert, qui s'est notamment attaché au renforcement des capacités et qui a consolidé les liens avec d'autres processus internationaux, en particulier les ODD. En mars 2018, une réunion technique mondiale tenue à Toluca (Mexique) a rassemblé plus de 160 participants de plus de 90 pays, y compris des correspondants nationaux, des représentants du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières et des membres du Groupe consultatif de l'Évaluation. Les correspondants nationaux y ont reçu des informations sur le processus d'établissement de rapports et ont appris à manipuler la nouvelle plateforme en ligne de collecte et d'examen des données. Neuf ateliers régionaux et sous-régionaux ont par ailleurs été organisés entre avril et décembre 2018 afin de renforcer l'aide apportée aux pays dans la rédaction et l'établissement de la version définitive des rapports nationaux en vue de l'édition 2020 de l'Évaluation.

8. Les correspondants nationaux ont saisi sur la plateforme leurs données et leurs métadonnées et ont soumis leurs rapports nationaux, pour qu'ils soient examinés sur le plan technique. Dans le cadre de cet examen, les projets de rapports nationaux ont fait l'objet de vérifications détaillées visant à garantir leur exhaustivité et l'interprétation correcte des définitions et de l'application des méthodes normalisées d'établissement de rapports.

9. Enfin, quarante-sept études théoriques, représentant 0,5 pour cent de l'ensemble du couvert forestier, ont été préparées pour les pays et les territoires qui n'ont pas soumis de rapport.

C. Principales conclusions

10. **Couvert forestier:** Le couvert forestier mondial total compte 4,06 milliards d'hectares, soit environ 31 pour cent de la superficie totale des terres. Il s'agit là de l'équivalent d'environ un demi-hectare par personne, même si les forêts ne sont pas équitablement réparties au sein des populations du monde et des différentes aires géographiques. Le domaine tropical représente la plus grande part des forêts de la planète (45 pour cent).

11. **Évolution du couvert forestier:** Le couvert forestier mondial continue de rétrécir: nous avons perdu 178 millions d'hectares de forêts depuis 1990, ce qui équivaut à peu près à la superficie de la Libye. Cependant, le taux de perte forestière nette a considérablement diminué entre 1990 et 2020

Montréal ont créé ensemble le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières. Ce questionnaire conjoint a été établi dans le but d'alléger le travail de communication d'informations que doivent fournir les pays et de renforcer l'uniformité des données d'une organisation à l'autre à l'aide de définitions normalisées et d'un calendrier commun de collecte des données.

sous l'effet de la réduction de la déforestation dans certains pays et de l'augmentation de la superficie forestière dans d'autres, due au boisement et à l'expansion naturelle des forêts. L'Afrique a eu le taux annuel de perte forestière nette le plus élevé dans la période 2010-2020, avec 3,9 millions d'hectares. L'Amérique du Sud arrive en deuxième place avec 2,6 millions d'hectares. C'est en Asie qu'on enregistre la croissance nette de couvert forestier net la plus importante dans cette même période.

12. **Déforestation:** Selon les estimations figurant dans l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020, 420 millions d'hectares de forêts ont été perdus dans le monde depuis 1990 du fait de la déforestation, soit la conversion des forêts à d'autres affectations, notamment l'agriculture. Le taux de déforestation a cependant sensiblement baissé. Au cours des cinq dernières années (2015-2020), le taux annuel de déforestation a ainsi été estimé à 10 millions d'hectares, contre 12 millions entre 2010 et 2015 et 16 millions entre 1990 et 2000.

13. **Forêts primaires:** Le monde dispose encore d'au moins 1,11 milliard d'hectares de forêt primaire, c'est-à-dire des forêts composées d'essences indigènes dans lesquelles on n'observe pas d'indice clair d'activité humaine ni de perturbations notables des processus écologiques. À eux trois, le Brésil, le Canada et la Fédération de Russie abritent plus de la moitié (61 pour cent) des forêts primaires du monde. Quatre-vingt-dix pour cent (3,75 milliards d'hectares) du couvert forestier de la planète se compose de forêts primaires et d'autres forêts naturellement régénérées, tandis que 7 pour cent (290 millions d'hectares) sont des forêts plantées.

14. **Couvert forestier assujéti à des plans d'aménagement et zones protégées:** Outre la réduction du taux de perte forestière nette et de la déforestation, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 rend compte d'autres conclusions positives. Le couvert forestier des zones protégées a augmenté de 191 millions d'hectares depuis 1990 pour atteindre 726 millions d'hectares, selon les estimations (18 pour cent du couvert forestier total des pays ayant communiqué des données). En outre, le couvert forestier assujéti à des plans d'aménagement augmente dans l'ensemble des régions: il a atteint 2,05 milliards d'hectares en 2020 (54 pour cent de la superficie forestière totale des pays ayant communiqué des données), soit une hausse de 233 millions d'hectares depuis 2000.

15. On trouvera le document complet sur les principaux résultats ainsi que le rapport principal et la base de données de l'Évaluation des ressources forestières mondiales à l'adresse <http://www.fao.org/forest-resources-assessment/fr/>.

III. À LA RECHERCHE D'EFFETS DE SYNERGIE DANS LA COLLECTE DE DONNÉES

A. Informations générales

16. Au fur et à mesure de l'évolution des rapports d'évaluation des ressources forestières mondiales, qui sont devenus plus complets, la quantité d'information demandée aux Membres a considérablement augmenté. Le travail de communication d'informations des pays était en outre alourdi par d'autres processus d'établissement de rapports sur les forêts, qui leur demandaient les mêmes données ou des données similaires. Depuis l'édition 2005, cependant, le secrétariat de l'Évaluation de la FAO collabore avec d'autres organisations et processus internationaux chargés de la collecte de données relatives aux forêts et travaille avec des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts afin d'améliorer les définitions, de simplifier la rédaction des rapports et de rendre les données plus accessibles. Cette approche a tout d'abord mené à l'établissement du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, et elle a plus récemment contribué à la mise au point de l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux du Partenariat de collaboration sur les forêts. L'Évaluation 2020 s'est également inspirée d'autres processus d'établissement de rapports: elle tire les chiffres de la superficie totale des terres de FAOSTAT, tandis que l'analyse des prélèvements de bois,

par exemple, se fonde sur les données recueillies à l'aide du Questionnaire commun sur le secteur forestier dans le cadre de l'Annuaire des produits forestiers⁴.

B. Évaluation des ressources forestières mondiales et objectifs de développement durable

17. La FAO est l'organisme responsable de trois indicateurs forestiers relatifs à l'ODD 15: 15.1.1 (part de la surface émergée totale couverte par des zones forestières), 15.2.1 (progrès vers une gestion durable des forêts) et 15.4.2 (indice de couvert végétal montagneux). L'Évaluation a pour objectif de recueillir les données relatives aux indicateurs 15.1.1 et 15.2.1, d'établir les tableaux qui permettront d'en rendre compte et de les présenter sous forme de texte. Les rapports sur ces deux indicateurs sont établis tous les ans.

C. Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux: objectifs mondiaux relatifs aux forêts et ODD

18. Le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) établit un cadre mondial en vue de la gestion durable de tous les types d'arbres et de forêts afin de mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts. Il a mis en place six objectifs mondiaux relatifs aux forêts, assortis de 26 cibles. Afin de mesurer les progrès obtenus dans ce cadre, et de réduire le travail de communication d'informations des pays qui rendent également compte d'autres indicateurs, notamment ceux relatifs aux ODD et aux conventions de Rio, le Partenariat de collaboration sur les forêts a proposé la mise au point d'un ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux.

19. Il s'agit d'une série de 21 indicateurs⁵ qui se rapportent aux thèmes recensés dans les engagements politiques de haut niveau relatifs aux forêts et qui permettent d'axer les efforts de collecte de données sur les questions stratégiques les plus importantes. La plupart de ces indicateurs sont bien établis et prêts à être utilisés, mais cinq d'entre eux présentent des difficultés sur le plan de la collecte des données («niveau 2») et quatre d'entre eux sont classés «niveau 3», c'est-à-dire qu'il convient d'approfondir les concepts ou les définitions avant leur mise en place.

20. Sur recommandation de la vingt-quatrième session du Comité des forêts, la FAO a poursuivi ses travaux avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres experts afin d'approfondir les indicateurs de niveau 2 et de niveau 3 et les indicateurs «candidats» de l'ensemble commun et continue de rendre compte des progrès réalisés en la matière, notamment au Forum des Nations Unies sur les forêts. En octobre 2019, l'atelier d'experts tenu à la FAO à Rome a réfléchi aux améliorations possibles des méthodologies et de la disponibilité des données relatives aux indicateurs choisis, en particulier ceux qui mesurent les aspects socioéconomiques et financiers⁶. Selon les conclusions de l'atelier, des progrès généraux sont à constater sur l'ensemble commun, mais il reste difficile de mettre en place les indicateurs de niveau 1 et de niveau 2 et il convient d'approfondir les recherches s'agissant des indicateurs socioéconomiques.

21. Il est évident qu'il faut intensifier la collaboration entre agences internationales, l'appui aux pays et les échanges avec des agences concernées en dehors du secteur forestier pour renforcer les méthodologies relatives aux indicateurs de niveau 3, affiner les définitions et améliorer la cohérence

⁴ La FAO publie l'Annuaire des produits forestiers depuis 1947. Depuis 1998, les données sont recueillies sous la coordination du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier, qui comprend la FAO, l'Office des statistiques de l'Union européenne, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et l'Organisation internationale des bois tropicaux, par l'intermédiaire d'un réseau de correspondants nationaux. Ces correspondants fournissent des données utiles en remplissant le Questionnaire commun sur le secteur forestier.

⁵ FO:COFO/2018/5.1, annexe 1 disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/MW547fr/mw547fr.pdf>

⁶ On trouvera les recommandations de l'atelier d'experts à l'adresse <http://www.cpfweb.org/49035-025d09a3673eb81df286cc335fe902c5f.pdf>

de la collecte de données. Ces efforts sont essentiels pour que les forêts soient prises en compte de manière plus constructive dans les stratégies de développement, les plans d'action et les investissements au niveau national. On pourra également améliorer la prise de décisions s'agissant des forêts, en particulier l'arrêt de la déforestation et le rôle des forêts dans la transformation des systèmes alimentaires.

22. Par exemple, l'Initiative Main dans la main de la FAO, qui est axée sur l'accélération de la transformation agricole et le développement rural durable en vue d'éradiquer la pauvreté et d'éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition, aide les pays à tirer parti des données de sorte à moduler et à cibler les interventions stratégiques qui visent à augmenter les revenus, à réduire les inégalités et les vulnérabilités des pauvres et à promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des services écosystémiques. Si l'on souhaite que le secteur forestier et les communautés tributaires des forêts soient pris en compte en toute objectivité dans les processus d'élaboration des politiques intersectorielles, il est fondamental d'améliorer la disponibilité et la qualité des données biophysiques et socioéconomiques dans le domaine des forêts et de veiller à ce que les données forestières soient communiquées aux grandes agences chargées des statistiques et de la planification.

23. Citons également l'Initiative 50x2030 destinée à combler les lacunes en matière de données agricoles: elle vise à donner une plus grande marge d'action à cinquante pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à leur apporter un appui afin qu'ils mettent en place des systèmes nationaux de données solides. Elle propose aussi des solutions en vue de renforcer la collecte et analyse un vaste ensemble de données sur les forêts.

IV. Innovations numériques

24. Pour l'édition 2020, la FAO a fondé le processus de l'Évaluation sur le numérique, établissant ainsi une base qui permettra des mises à jour plus fréquentes et un appui intégré en matière d'utilisation de la télédétection.

A. Plateforme de l'Évaluation des ressources forestières mondiales

25. Les données de l'Évaluation 2020 ont été recueillies à l'aide d'une nouvelle plateforme en ligne. Les correspondants nationaux de l'Évaluation y ont eu recours pour saisir leurs données et leurs métadonnées, soumettre les rapports pour examen et communiquer avec les personnes chargées de l'examen. La plateforme permettait la validation automatique et le contrôle de cohérence et proposait des outils en vue de l'estimation de certains paramètres des années sur lesquelles porte l'Évaluation, ainsi qu'un répertoire destiné à stocker et à mettre en commun des documents. En outre, elle donnait accès aux dernières données et produits géospaciaux, en particulier le couvert forestier et ses évolutions, la superficie brûlée, le couvert arboré dans les zones protégées et la zone de mangrove. Enfin, elle fournissait un récapitulatif à part des valeurs indicatrices des ODD, calculées à l'aide des données communiquées.

26. Les personnes chargées de l'examen des données ont eu recours à la plateforme pour vérifier l'application correcte des définitions et des normes, confirmer la cohérence interne des données et les comparer aux informations fournies dans l'édition 2015 ainsi qu'à d'autres informations publiées. Une trentaine d'experts issus du personnel de la FAO, des partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières et d'autres organes internationaux ont contribué au processus d'examen. Une fois l'examen achevé, la plateforme a servi à produire un document électronique dans lequel figuraient les tableaux contenant les informations, qui a été envoyé aux responsables des forêts pour être officiellement validé.

27. À l'issue du processus d'établissement du rapport pour l'Évaluation 2020, la plateforme comptait environ 600 utilisateurs.

B. Enquête mondiale par télédétection

28. La FAO a facilité l'accès aux données et aux produits de télédétection grâce à la plateforme de l'Évaluation mais a aussi inauguré une enquête mondiale par télédétection. L'enquête a deux grands objectifs:

- renforcer la capacité des pays à utiliser les données et produits de télédétection les plus récents afin d'améliorer les estimations du couvert forestier et de son évolution, notamment en vue de rendre compte des indicateurs forestiers relatifs aux ODD;
- établir des estimations régionales et mondiales du couvert forestier et de son évolution.

29. L'enquête a été conçue en collaboration avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne et plusieurs experts internationaux, et repose sur l'interprétation visuelle d'environ 430 000 échantillons du monde entier. Les échantillons sont évalués à l'aide d'un nouvel outil numérique, Collect Earth Online, que la FAO a mis au point avec Google et SERVIR, une opération conjointe de l'Administration nationale pour l'aéronautique et l'espace (NASA) des États-Unis et de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

30. Entre la fin de 2018 et mi-2020, la FAO a organisé 24 ateliers sur l'enquête par télédétection de l'Évaluation et a formé près de 700 experts nationaux de 119 pays sur la télédétection et l'utilisation de la méthode d'enquête connexe. Les participants ont analysé plus de 230 000 échantillons de sites d'affectation et de changement d'affectation des terres. Depuis le début de la pandémie de covid-19, environ un tiers des participants ont été formés lors d'ateliers en ligne, à l'aide de supports d'apprentissage à distance et d'autres outils numériques.

V. VOIE À SUIVRE

A. Tirer parti des synergies

31. Les évaluations des ressources forestières mondiales de la FAO ont pour principal objectif de fournir des informations rigoureuses, fiables et utiles sur les ressources forestières, leur état, leur gestion et leur affectation en toute transparence qui viennent éclairer la formulation de politiques et la prise de décisions à l'appui des processus nationaux et internationaux.

32. Forte de sa nouvelle plateforme ergonomique de diffusion des données numériques, l'Évaluation des ressources mondiales forestières 2020 fournit une base solide qui permettra d'approfondir les analyses, notamment les études prospectives régionales du secteur forestier réalisées par la FAO, ainsi que d'autres prévisions et analyses plus poussées, et mettra à disposition des outils d'appui aux décisions visant à mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts, à améliorer les moyens d'existence et à accroître les investissements.

33. Afin d'atteindre cet objectif, l'Évaluation 2020 a examiné et révisé le processus d'établissement de rapports et leur contenu et a renforcé la collaboration avec d'autres processus régionaux. Les données sur lesquelles se fondent les rapports paneuropéens ont été recueillies en même temps que les données pour l'Évaluation, à l'aide de la nouvelle plateforme en ligne, afin de mettre en commun les questionnaires et de présenter les données obtenues. Les mêmes experts ont examiné à la fois le rapport de l'Évaluation et les rapports paneuropéens. D'autres partenaires du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières ont également participé au processus d'établissement de rapports et d'examen de l'Évaluation.

34. Il convient de simplifier davantage l'Évaluation et de l'harmoniser avec d'autres processus de collecte de données et d'établissement de rapports relatifs aux ressources forestières en renforçant la collaboration avec le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, le Partenariat de collaboration sur les forêts, les conventions de Rio et les parties aux processus de collecte de données

et d'établissement de rapports dans le cadre du Programme 2030. La FAO renforcera également les effets de synergie avec les travaux qui seront menés sur l'ensemble commun des indicateurs.

35. Enfin, la portée de la prochaine Évaluation sera soigneusement examinée afin d'éviter autant que possible d'éventuels chevauchements et de tirer parti des synergies avec d'autres processus de collecte de données.

B. Innovations numériques

36. L'approfondissement de l'Évaluation et d'autres processus ayant trait aux forêts restera axé sur plusieurs domaines prioritaires: le renforcement des capacités des pays en matière d'établissement en continu de rapports sur les forêts, l'amélioration de la transparence, de la cohérence, de la qualité et de l'accessibilité des données communiquées, l'intensification de l'appui concernant les besoins d'informations d'autres processus internationaux ainsi que la réduction du travail de communication d'informations. Il est possible d'atteindre la plupart de ces objectifs en développant davantage le numérique dans le processus d'établissement de rapports.

37. En particulier, il faut redoubler d'efforts pour améliorer la plateforme numérique de communication de données de l'Évaluation, de sorte à consolider la mémoire et les processus institutionnels. À cette fin, il conviendra d'avoir la possibilité de stocker et de diffuser des documents privés et publics ainsi que des données tabulaires et géospatiales à l'appui des rapports. Cette fonctionnalité peut également accroître la transparence des rapports en ce qu'elle permet le partage d'informations qui complètent les métadonnées fournies dans le texte qui présente les données. En outre, afin de tirer pleinement parti du volume croissant de données et de produits géospatiaux disponibles en libre accès, il faut mettre au point un module optimisé qui en facilite l'accès.

38. Il faut également travailler davantage sur les outils de diffusion des données afin de veiller à ce que tous les types d'utilisateurs finaux puissent facilement accéder aux données et aux métadonnées communiquées, les télécharger dans un format pratique et non propriétaire et produire des graphiques simples permettant de visualiser un certain nombre de variables pour leur propre usage. À cet égard, il convient d'achever les travaux entrepris conjointement par la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO, le secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et l'Unité de liaison de Forest Europe à Bratislava en vue d'élaborer une interface en ligne, destinée à mettre en commun les données de 2020 relatives aux forêts et à la gestion forestière durable dans la région paneuropéenne. En vertu des nouvelles modalités mises en place, les données mondiales et paneuropéennes seront toutes mises à disposition sur un site web hébergé par la FAO. En outre, les nouvelles fonctionnalités devraient également faciliter l'accès à d'autres données, en particulier les bases de données de FAOSTAT, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Organisation mondiale du Travail.

39. Les nouvelles technologies et les innovations numériques ouvrent des perspectives en matière de collecte et de diffusion de données, en ce qui concerne non seulement les ressources forestières mais aussi les produits forestiers. Pour réunir des informations sur les ressources forestières, l'emploi, la production et l'échange de produits forestiers, y compris les denrées destinées à l'alimentation humaine et animale, le combustible et les fibres, il faut recueillir et répertorier les données nationales, qui couvrent parfois des domaines hors du secteur forestier. On peut utiliser certaines technologies nouvelles afin d'améliorer la collecte de données, qu'il s'agisse de la récupération automatisée des données, de l'exploitation des flux d'information disponibles sur les réseaux sociaux, des approches relatives aux sciences citoyennes et de la télédétection. Renforcer les liens entre les systèmes de données statistiques propres à la FAO et le laboratoire de données de l'Organisation, créé en 2020 afin d'utiliser les techniques fondées sur les mégadonnées pour rassembler, organiser et analyser les informations quotidiennes, pourrait aider à mieux comprendre les rapports entre les effets de la croissance démographique, l'économie et d'autres facteurs utiles liés aux forêts, au secteur forestier et aux secteurs connexes.

40. L'actuelle pandémie de covid-19 a mis au jour le besoin urgent de données fiables collectées rapidement, notamment en ce qui concerne les ressources et les produits forestiers, de manière à mettre à disposition des informations tangibles qui contribuent à définir les interventions à court, moyen et long termes pour remédier aux incidences de la pandémie. Les technologies numériques et les nouveaux modèles de visualisation des données peuvent aider toutes les parties prenantes à faciliter l'accès ouvert aux principales données, ce qui permet de prendre des décisions en connaissance de cause à tous les niveaux. Dans ce cas de figure, il conviendrait de renforcer davantage les capacités en matière de gestion des données numériques et d'analyse et de communication de données.

C. Amélioration des orientations et recentrage du contenu des rapports

41. Il faut réfléchir davantage aux orientations relatives à l'établissement de rapports en ce qui concerne plusieurs indicateurs importants, comme la superficie de forêts primaires et ses tendances et l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, qui servent également à alimenter d'autres processus internationaux concernés. En outre, afin d'assurer un meilleur suivi des progrès accomplis en ce qui concerne les engagements pris contre la déforestation et en faveur de l'accroissement du couvert forestier, il convient de réviser le contenu des rapports établis dans le cadre de l'Évaluation de sorte qu'ils prennent également en compte les possibilités de régénération des forêts au niveau national ainsi que les engagements pris en faveur de la régénération et de leur état de mise en œuvre.

42. L'emploi dans le secteur forestier est un indicateur important de l'impact des forêts sur les populations et permet de quantifier la contribution du secteur aux objectifs économiques plus généraux. Des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de mieux prendre en compte l'importance du secteur forestier pour les populations et leurs moyens d'existence, notamment s'agissant de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les données relatives à l'emploi doivent également être recueillies à l'aide d'une méthode conforme aux directives internationales, telles que les normes statistiques internationales adoptées par la Conférence internationale des statisticiens du travail.

D. Vers une augmentation de la fréquence des rapports?

43. Depuis l'Évaluation des ressources forestières mondiales 1990, une nouvelle édition paraît tous les cinq ans. Cette périodicité est suffisante pour la grande majorité des paramètres couverts par l'Évaluation, mais fournir des mises à jour plus fréquentes sur les principaux indicateurs contribuerait à assurer un suivi des progrès sur la voie des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des objectifs de développement durable, à étayer les conventions de Rio et à établir des rapports sur les possibilités de régénération, sur les engagements pris et sur leur état de mise en œuvre. De plus, les pays pourraient ainsi actualiser sans tarder leurs rapports lorsque de nouvelles données sont mises à disposition.

44. La nouvelle plateforme en ligne de l'Évaluation, ses fonctionnalités actuelles et les données communiquées dans le cadre de l'édition 2020 constituent une très bonne base sur laquelle fonder un processus d'établissement de rapports plus soutenu. Une solution pourrait être de mettre à jour tous les ans ou deux fois par an les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et les variables connexes, et de produire un rapport complet au moment de la publication du rapport sur la situation des forêts du monde, une fois sur deux (soit tous les quatre ans). Cependant, avant de mettre en œuvre un tel changement, il conviendra de réfléchir avec soin à d'autres options et à leurs incidences techniques et financières, ainsi qu'aux effets qu'elles pourraient avoir sur le travail de communication des données des pays. Une note d'information distincte sera mise à disposition à la vingt-cinquième session du Comité des forêts.